

**n° : 1 du 06 novembre 2019****Année scolaire : 2019 -2020****Heure d'ouverture de la séance : 17h15****Désignation du secrétaire de séance :** Le secrétaire de séance est M. Dahmane (DAF), le secrétaire adjoint est M. Zennaf (professeur).

21 personnes sont présentes dont 5 à titre consultatif et 1 invitée sans droit de vote (Mme Costa, M. Askar, Mme Djelouah, M. Salha, M. Saab, Mme Carpin).

Le conseil d'établissement a procédé à un premier vote pour accueillir, Mme Carpin (enseignante), invitée à assister à la séance du 6 novembre 2019. Vote à l'unanimité.

Vote :            0 Contre                            0 Abstention                            15 Pour

**1 / Installation du nouveau Conseil d'établissement – Mise en place des commissions**

- Présentation par le chef d'établissement du conseil du second degré, de ses missions et de ses membres.
- Présentation par le chef d'établissement du conseil de discipline, de ses missions et des membres en précisant le nombre de représentants par collège ainsi que le nom de chaque représentant pour cette année 2019-2020. Un parent d'élève demande au chef d'établissement de présenter les actions menées préalablement afin d'accompagner l'élève avant d'arriver au conseil de discipline. Le chef d'établissement présente donc les sanctions pouvant être prises par la Direction sans recourir au conseil de discipline ainsi que les actions d'accompagnement de l'élève, notamment la commission éducative.
- Présentation par le chef d'établissement de la CHSCT des conditions de travail des personnels, de ses membres, et des missions.
- Présentation par le chef d'établissement de la CHSCT des conditions d'accueil des élèves, de ses missions et de ses membres. Le collège des élèves n'ayant pas proposé de membre préalablement à ce conseil d'établissement, Mme Djelouah (élève) se propose pour être représentante du collège des élèves.
- Présentation par le chef d'établissement de la commission éducative, de ses missions et de ses membres. Le collège des élèves n'ayant pas proposé de membre préalablement à ce conseil d'établissement, M. Benchoubane (élève) se propose pour être représentant du collège des élèves.
- Présentation par le chef d'établissement de la commission dialogue social, de ses missions et de ses membres. Le collège des parents n'ayant pas proposé de membre préalablement à ce conseil d'établissement, M. Averous se propose pour être représentant du collège des parents. Le collège des professeurs n'ayant pas proposé de membre préalablement à ce conseil d'établissement, les professeurs proposent de présenter ultérieurement leurs 3 représentants. Cette proposition est acceptée par le chef d'établissement.
- Présentation par le chef d'établissement de la commission formation continue, de ses missions et de ses membres. Sa composition n'ayant pas été proposée de manière exhaustive avant ce conseil d'établissement, les professeurs du 1<sup>er</sup> degré proposent M. Hitier et Mme Ramos, Mme Bacaud se propose pour être représentante du collège des personnels administratifs. Les professeurs du 2<sup>nd</sup> degré proposent de transmettre la liste de leurs représentants ultérieurement. Le chef d'établissement accepte cette proposition.